

RESTAURATION DE LA SALLE DU SERMENT DU JEU DE PAUME

Redécouverte d'un lieu symbolique de la Révolution française.

Versailles, le 4 février 2022
Communiqué de presse

La restauration de la salle du Jeu de Paume de Versailles, lieu emblématique de la Révolution française et symbole de la naissance de la démocratie, est en train de s'achever. Au terme d'un chantier de restauration de 8 mois, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir ce lieu, souvent méconnu du grand public malgré son omniprésence dans l'imaginaire collectif.

UN ÉPISODE MAJEUR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Située à quelques mètres du château de Versailles, la salle du Jeu de Paume a été construite en 1686, à l'initiative de Nicolas Cretté, premier paumier de Louis XIV. Le jeu de paume, ancêtre du tennis était très en vogue à cette époque.

Cette salle de sport entre dans l'histoire le 20 juin 1789, lorsque plus de 500 députés se trouvant à Versailles pour les États Généraux convoqués par Louis XVI, s'y réunissent et prêtent un serment devenu célèbre :

Nous jurons de ne jamais nous séparer et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce que la Constitution du royaume fut établie et affermie par des fondements solides.

Cet acte fondateur de la démocratie française est un épisode très présent dans la mémoire nationale, notamment grâce à l'œuvre mondialement connue, et pourtant inachevée, du peintre Jacques Louis David.

UNE HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Très rapidement après le serment, la salle du Jeu de Paume est considérée comme un lieu symbolique. Elle est acquise par la Nation et déclarée domaine national dès le 1^{er} novembre 1793 (11 Brumaire an II). Sans usage précis, elle sert successivement d'entrepôt ou d'atelier de peintres (Antoine-Jean Gros, Horace Vernet). En 1848, le lieu est classé parmi les Monuments Historiques. Sous le Second Empire, la salle retrouve son usage d'origine de terrain de jeu de paume.

1880 marque une nouvelle étape dans le destin du lieu qui devient, par la volonté de la III^e République, le musée de la Révolution française. Il est inauguré le 20 juin 1883 par Jules Ferry (président du Conseil et ministre de l'instruction publique).

Après une nouvelle période de relatif oubli, la salle est à nouveau mise en lumière lors des commémorations du Bicentenaire de la Révolution en 1989.

Depuis cette période, elle est ouverte au public, notamment grâce à l'engagement fort du château de Versailles pour faire mieux connaître le cadre de cet événement emblématique de l'histoire de France.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

L'état du bâtiment nécessitait, aujourd'hui, une nouvelle intervention pour sa conservation et sa mise en valeur. Les opérations, menées sous la maîtrise d'œuvre de Pierre Bortolussi, Architecte en Chef des Monuments Historiques, ont suivi l'état de référence du musée de 1883. Durant 8 mois, la toiture, la charpente, les menuiseries, le décor peint de la salle et le sol ont été restaurés. Des opérations ont également été conduites sur la toile monumentale représentant le *serment du Jeu de Paume* par Luc-Olivier Merson (l'artiste parachevant l'œuvre de David) et sur tout le décor sculpté de la salle. Ce chantier de grande ampleur a pu être mené grâce à la mobilisation des élus de l'Assemblée Nationale - députés ou anciens députés - et de mécènes particuliers. Il a également bénéficié des crédits du plan France Relance. La salle sera ouverte en visite guidée, ainsi que pour le public scolaire, à partir du 1^{er} avril 2022.

UN PODCAST

À l'occasion de cette restauration, le château de Versailles met en lumière l'histoire complexe du lieu en proposant un podcast original. Sous forme de fiction, il retrace la création du musée de la Révolution française en 1883 et le travail du peintre Luc-Olivier Merson chargé par la III^e République de reprendre le projet de David pour orner la salle du Jeu de Paume.

CONTACTS PRESSE

Hélène Dalifard, Élodie Mariani, Violaine Solari
+33 (0)1 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR :

chateauversailles.fr/presse
chateauversailles.fr

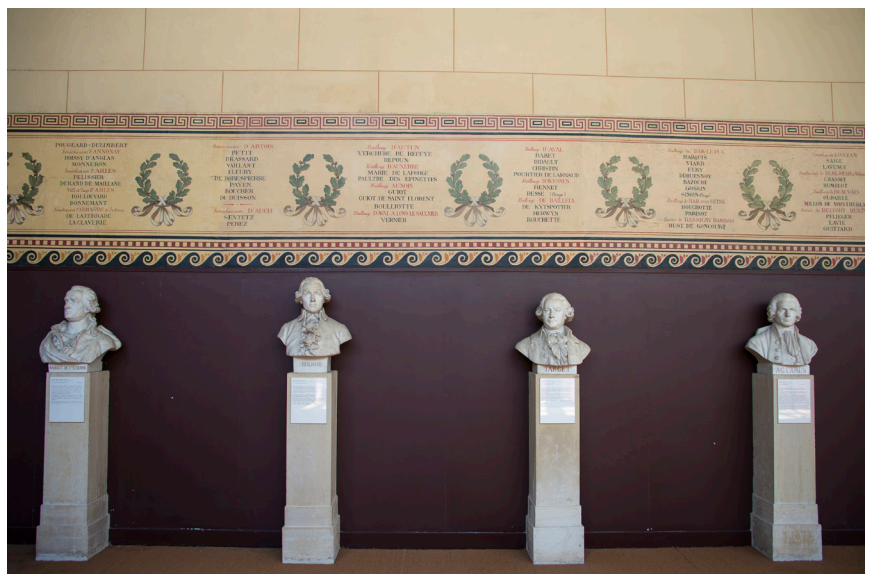




La salle du Jeu de Paume avant restauration © château de Versailles, D. Saulnier



Le serment du Jeu de Paume, Luc-Olivier Merson, 1883 (photo avant restauration) © RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / G. Blot



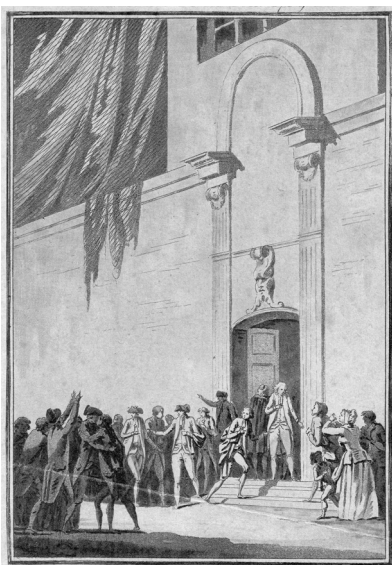
Vues de la salle du Jeu de Paume avant restauration (façades, jardin, galeries...) © château de Versailles, D. Saulnier / © château de Versailles, T. Garnier.

1789: LA SALLE DU JEU DE PAUME ENTRE DANS L'HISTOIRE

LE SERMENT DU JEU DE PAUME

Le 1^{er} mai 1789, Louis XVI convoque à Versailles les États Généraux, réunion des trois ordres: la noblesse, le clergé et le tiers état. Il faut résoudre la grave crise financière qui s'est abattue sur le pays depuis l'été 1788. Les députés du tiers état espèrent des réformes. Rapidement déçus, ils refusent de se soumettre au pouvoir royal. Allié avec quelques députés du clergé, le tiers état se constitue solennellement en Assemblée nationale le 17 juin. Le roi tente de s'y opposer en faisant fermer la salle des Menus-Plaisirs, où elle se réunissait.

Le matin du samedi 20 juin, le président de la jeune assemblée, l'astronome Bailly, apprend que la salle des Menus-Plaisirs est gardée par un détachement de gardes-françaises. Il se présente tout de même devant l'entrée. Dans la rue, la foule entoure déjà les députés. Le bruit circule que le roi veut dissoudre les États Généraux. Guillotin, député de Paris, propose alors de se réunir dans une salle de jeu de paume, toute proche, lieu suffisamment vaste pour accueillir les députés, qui s'y rendent aussitôt: la séance est ouverte vers 10h30.



La crainte d'une répression engage certains à proposer le déplacement de l'Assemblée à Paris. Pour éviter le dispersément, Mounier, député du Dauphiné, propose un serment. Barnave, également député du Dauphiné, et Le Chapelier, député de Rennes, en rédigent alors le texte, désormais connu comme le serment du Jeu de Paume:

L'Assemblée nationale, considérant qu'appelée à fixer la Constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin, partout où ses membres sont réunis, là est l'Assemblée nationale; arrête que tous les membres de cette Assemblée prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides, et que, ledit serment étant prêté, tous les membres et chacun d'entre eux en particulier confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable.

Après lecture du texte, le président et les secrétaires prêtent serment: *Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée nationale et de nous réunir partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides.*



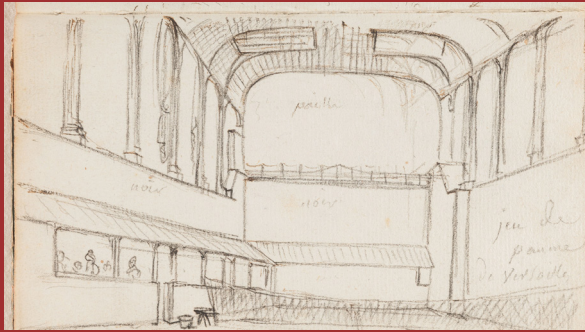
Bailly prononce de nouveau le serment, debout sur une table, puis les députés, membres du tiers état pour la plupart et pour quelques-uns du clergé, signent le texte. La séance dure jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Ce serment affermit l'existence et l'union contre le pouvoir arbitraire de la jeune assemblée. Celle-ci s'est donnée la mission d'établir une constitution.

Le serment du Jeu de Paume, Luc-Olivier Merson, 1883
(photo avant restauration)
© château de Versailles, T. Garnier

Le 23 juin, les députés des trois ordres se réunissent dans la salle des Menus-Plaisirs. Le roi ignore la nouvelle assemblée, ordonnant aux trois ordres de siéger séparément. Les députés du tiers état lui tiennent tête. À Dreux-Brézé, grand-maître des cérémonies en charge des Menus-Plaisirs, qui demandait à ces derniers de se retirer, Mirabeau, député d'Aix, aurait alors formulé la fameuse réplique: *Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes.*

Les députés se proclament Assemblée constituante, le 9 juillet, quand la prise de la Bastille, le 14 juillet, marque l'emballement révolutionnaire.

LA SALLE EN 1789



Carnet de dessins, étude préparatoire pour le serment du Jeu de Paume
Jacques-Louis David © château de Versailles, C. Milet

Lors des événements révolutionnaires, la salle est dans sa configuration de salle dédiée à la pratique du jeu de paume.

Le sol est dallé en pierre de Caen blanche. Le plafond est peint en bleu avec semis de fleurs de lys d'or. Les murs sont peints en noir et un filet à hauteur de ceinture divise la salle en deux.

Une galerie en appentis couverte en planches de sapin sert à donner l'effet au jeu des balles, les spectateurs situés plus haut étant protégés par des filets; les balcons extérieurs sur lesquels ils se trouvent sont dépourvus de vitrage. La partie haute de la salle reste à l'air libre.

L'accès aux balcons se fait depuis le bâtiment adossé au sud,

qui abrite entre autres, le logement du paumier et la salle des joueurs.

Des escaliers latéraux distribuent balcons et galeries autour de la salle, de sorte que le public protégé par des garde-corps et des filets peut assister au jeu depuis le haut de la salle. Du côté jardin, la galerie extérieure en porte-à-faux est en planches de bois sur consoles métalliques. Du côté rue, la galerie est sur l'arase du mur.

Des dépendances au sud-est de la salle abritent des cabinets d'aisances, des espaces destinés aux soins corporels et à la préparation des joueurs.

JACQUES-LOUIS DAVID ET LE SÉRMENT DU JEU DE PAUME

UNE HISTOIRE INACHEVÉE

En 1789, David, est déjà célèbre. Prix de Rome en 1774, il a connu son premier grand succès en 1785 avec *Le Serment des Horaces*.

En octobre 1790, il présente un projet au club des Jacobins, ainsi qu'une motion proposant que la salle du Jeu de paume soit à jamais *voué[e] au silence* et que la scène du serment fasse le sujet d'un tableau de vingt pieds de hauteur sur trente de large, et dont la société fera hommage à l'Assemblée nationale, pour orner le lieu des séances.

Une souscription est ouverte en janvier 1791; la vente d'une gravure d'après l'œuvre de David financera le projet.

Reprenant de nombreux motifs issus de l'histoire antique et de la peinture d'histoire, David ancre la scène dans une tradition classique qui l'ennoblit. Il s'inspire également de figures de Dürer, Michel-Ange, Poussin. Il effectue également un important travail de documentation et d'études sur nature. Absent de Versailles le 20 juin 1789, il s'y est probablement rendu pour dessiner l'intérieur de la salle et le toit de la chapelle du château, qu'on aperçoit dans la composition.

Le serment du jeu de paume, dessin préparatoire
Jacques-Louis David © château de Versailles, JM Manai



David achève rapidement un dessin d'ensemble de la composition, de grandes dimensions (66 x 101 cm) et dans un camaïeu de bruns, il met en place la composition globale et précède le travail sur la toile. L'œuvre est exposée dans l'atelier de l'artiste, au Louvre, en 1791. Les visiteurs sont nombreux.

David la présente ensuite au Salon de 1791. Accrochée sous *Le Serment des Horaces* dont elle forme, en quelque sorte, un pendant, la composition est appréciée, mais certains lui reprochent son caractère républicain. C'est cette première image, reproduite plusieurs fois par la gravure, qui a assuré la diffusion et la renommée du projet de David.

Durant le Salon, David fait appel aux députés, par les journaux, pour qu'ils viennent poser dans son atelier, afin d'être représentés sur sa grande toile finale. L'annonce est rédigée ainsi : *M. David prie MM. les députés qui se seront trouvés à Versailles au Serment du Jeu de paume dont il n'a pu peindre la figure, de bien vouloir lui envoyer leurs portraits gravés, à moins qu'ils ne fassent un voyage à Paris dans l'espace de temps qu'il sera à faire son tableau, qu'il présume être de deux années. Dans ce cas, ils auraient la bonté de venir le trouver à son atelier aux Feuillants.*

C'est probablement à ce moment-là que le peintre commence véritablement à ébaucher son tableau. Tout le travail d'études détaillées des visages et des costumes reste à faire. Ces portraits, réalisés par David, devaient ensuite être intégrés à sa grande composition.

La souscription lancée ne rencontre finalement pas le succès espéré et la réalisation de la toile semble compromise. Parallèlement, plusieurs députés tenteront de parvenir à un financement public de l'œuvre mais sans jamais y parvenir.

Jusqu'à sa mort en 1825, David essaie de diffuser son œuvre et de relancer le projet à de multiples reprises (en 1794, 1798, 1799).

Nommé Premier peintre de l'Empereur Napoléon I^{er}, David se consacre à plusieurs grands tableaux très célèbres aujourd'hui.

En exil à Bruxelles après la chute de l'Empire, il reprend, une dernière fois, le projet de 1790.

Il cède le droit de graver le dessin du Salon de 1791 au graveur Jazet (en 1820-1821). Cette gravure rencontre l'intérêt des milieux libéraux parisiens et des révolutionnaires exilés. David travaille alors à un « indicateur du Serment du Jeu de paume », sorte de légende identifiant cinquante des personnages, publié en 1823.

L'ESQUISSE DE DAVID



Le serment du Jeu de Paume, ébauche, Jacques-Louis David
© château de Versailles, JM Manai

La toile d'environ 7 mètres de large sur 10 mètres de haut, destinée au *Serment du Jeu de paume*, a été préparée dès l'été 1791, dans l'église des Feuillants. Les assistants du peintre y reportèrent à la craie le dessin exposé au Salon de 1791, avec les personnages habillés. David redessina ensuite les députés nus, cette fois, par-dessus le motif.

En dessinant ses personnages nus avant de les habiller, suivant la méthode académique, David donnait une consistance corporelle à ses personnages mais peut-être voulait-il aussi renforcer leur caractère de héros antiques. Le peintre avait demandé aux députés de venir poser pour lui et avait déjà reporté quatre portraits sur la toile, ceux de Mirabeau, de Dubois-Crancé, du père Gérard et de Barnave, quand il abandonna son œuvre.

La toile ébauchée resta tout d'abord dans l'église des Feuillants puis David la déposa en 1803, roulée, au Louvre. L'œuvre resta en France quand le peintre partit en exil à Bruxelles, en 1816. Elle fut découpée en trois morceaux en avril 1826, au moment de la première vente après décès de l'artiste, mais ne trouve pas preneur. L'ensemble fut acheté en 1836 pour le Louvre, qui déposa le fragment principal en 1921 au château de Versailles. On ignore ce qu'il est advenu des deux autres morceaux découpés. **La toile exposée depuis 1923, est présentée depuis 1988 à l'attique Chimay.** Ces salles, en partie consacrées à la Révolution, ont bénéficié en 2020-2021 d'une restauration et d'un accrochage repensé.

LA SALLE DU JEU DE PAUME DEPUIS 1789

DE 1789 À 1883: DES USAGES DIVERS

Le 1^{er} novembre 1793 (11 Brumaire an II), la salle du serment du Jeu de Paume est acquise par la Nation et déclarée domaine national.

Sans usage précis, elle sert à la fin du XVIII^e siècle d'atelier au peintre Antoine-Jean Gros, qui y peint son grand chef-d'œuvre, *Les pestiférés de Jaffa*.

La salle subit à cette époque des transformations architecturales: la galerie intérieure en appentis disparaît, ainsi que le bâtiment adossé et les dépendances; les ouvertures hautes sur la rue reçoivent des châssis vitrés tandis que celles sur le jardin sont occultées par des planches. En 1833, sous le règne de Louis-Philippe, la salle est aménagée en dépôt et magasin... tandis qu'en 1838 elle est à la disposition du peintre Horace Vernet, qui y réalise ses plus grands tableaux pour les galeries historiques de Versailles.

Le 24 mars 1848, la salle du Jeu de Paume est classée parmi les Monuments Historiques.

Sous le Second Empire (1852-1870), le jeu de paume est à nouveau pratiqué et la salle revient à son usage d'origine. La construction d'un logement adossé au sud (aujourd'hui détruit) et la restitution des galeries intérieures datent très probablement de cette époque.

1883: LE MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La salle, telle que nous la connaissons aujourd'hui dans ses dispositions architecturales et décoratives, date de la fin du XIX^e siècle.



Décor de la salle du Jeu de Paume (détail)
© château de Versailles, D. Saulnier

En effet, sous la III^e République, à l'approche du centenaire de la Révolution française, le gouvernement de Jules Ferry cherche à fédérer la nation autour d'une histoire et d'emblèmes communs. En 1880, le 14 juillet est choisi comme jour de la fête nationale. Dès lors, on cherche un lieu pouvant accueillir un musée de la Révolution française. Ce sera la salle du Jeu de Paume. Dès 1882, l'architecte des palais de Versailles et de Trianon, Edmond Guillaume, est chargé de la restauration intérieure du bâtiment.

La partie basse des murs est peinte en rouge, et terminée par une cimaise moulurée.

Au-dessus, une frise décorative alternant les noms des signataires du Serment et des couronnes de laurier, est créée sur le pourtour de la salle.

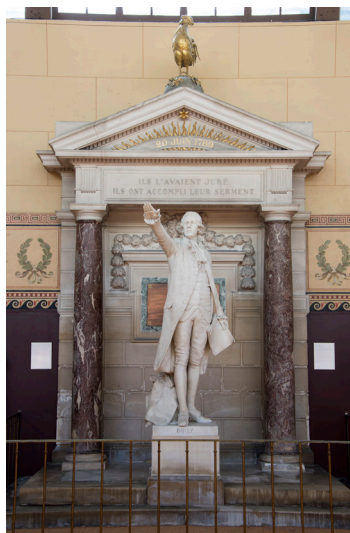
La partie supérieure des murs est traitée en fausse coupe de pierre avec faux-joints rouges avec sur le mur sud de grandes inscriptions liées aux dates mémorables de l'histoire du lieu.

Le plafond est peint (probablement proche du ton ocre actuel). Le sol est bituminé noir avec faux-joints dans le sens de la largeur. Un caniveau central, couvert de plaques en fonte et pourvu de trois grilles, diffuse l'air chaud produit par le calorifère installé dans le jardin.

De nombreuses œuvres sont aussi commandées afin d'orner le musée.

Le décor sculpté

Édifice dédié à Bailly dans la salle du Jeu de Paume
© château de Versailles, D. Saulnier



Un monument central dédié à Bailly est édifié. La statue du président de l'Assemblée nationale de 1789 a été exécutée par Charles-René de Paul de Saint-Marceaux (1845-1915) qui s'est inspiré du projet de David. L'artiste s'inspira du projet de David. Comme saisi sur le vif, Bailly lève le bras droit et tient, de sa main gauche, le texte serment qu'il vient de

prononcer. À ses pieds, une pile de documents évoque le cahier de doléances dont Bailly fut l'un des rédacteurs pour le tiers-état de Paris.

Cette statue est l'élément central du dispositif commémoratif dessiné par Edmond Guillaume, environnée de vingt-deux bustes de députés présents lors du Serment (Mirabeau, l'abbé Grégoire, Le Chapelier, Mounier...).

L'architecte conçoit un édifice en pierre et plâtre à l'arrière de la statue qui, tout en la magnifiant, célèbre par son iconographie la journée du Serment. Deux colonnes en marbre de Rance supportent un fronton triangulaire.

Au-dessus de l'architrave sur laquelle est gravé ***Ils l'avaient juré, ils ont accompli leur serment***, le tympan met à l'honneur la date du 20 juin 1789 d'où émergent des rayons et une étoile, symboles de l'aurore naissante de la liberté.

Couronnant l'édicule, juché sur un globe orné de feuilles de chêne, le coq gaulois accompagne de son chant matinal la promesse d'une société nouvelle, fraternelle et égalitaire. Il a été exécuté dans un style naturaliste en bronze doré par Barbedienne d'après un modèle d'Auguste-Nicolas Cain (1821-1894).

La toile de Luc-Olivier Merson

L'administration des Beaux-Arts commande une peinture monumentale du *Serment du Jeu de paume*, qui est marouflée (collée) sur le mur. Réalisée par Luc-Olivier Merson, d'après les travaux préparatoires de David, elle orne le mur nord, encadrée de frises végétales peintes.

Les termes de la commande sont très précis et spécifient que Merson ***est chargé d'exécuter un tableau représentant le serment du Jeu de Paume d'après le dessin de David et d'après l'ébauche du même maître, qui est au musée national du Louvre*** et préconisent son exécution « en grisaille ».

Merson doit ainsi respecter le camaïeu du dessin présenté par David au Salon de 1791. L'usage de la grisaille permettant d'intégrer harmonieusement la toile monumentale dans la salle.



Le serment du Jeu de Paume, Luc-Olivier Merson, 1883 (photo avant restauration)
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / G. Blot

Atypique dans la production de Merson, plus généralement symboliste, la composition est exécutée aux dimensions du tableau commandé [à David] aux frais de l'État, par l'Assemblée nationale.

Merson, qui a travaillé d'après la gravure de Jazet, doit ***serrer au plus près le dessin du maître***, tout en redessinant certains éléments, peu caractérisés par David (habits, visages).

Dans un souci de vérité, l'artiste cherche à la Bibliothèque nationale ***tout ce qu'il [peut] de portraits authentiques de membres de l'Assemblée***, de costumes et de détails, pour les intégrer à la composition.

La grisaille est finalement animée par ***quelques légères indications de tons***.

La réalisation de cette œuvre en quelques mois, par Merson et quatre assistants, fut une prouesse technique. La version du Serment de 1883, à la fois copie et création, achevant le projet de 1791, est peut-être le plus bel hommage rendu à l'œuvre de David.

Le musée est inauguré le 20 juin 1883 par Jules Ferry, alors président du Conseil et ministre de l'Instruction publique.

Ils jurent d'affranchir la terre, la pensée, l'homme, le citoyen et le pays. Ce serment, ils l'ont tenu, et la preuve, c'est que nous sommes ici.

Extrait du discours de Jules Ferry, le 20 juin 1883



Le serment du Jeu de Paume (détail), Luc-Olivier Merson, 1883
(photo avant restauration)
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / G. Blot



La salle du Jeu de Paume après la restauration d'Edmond Guillaume
© château de Versailles, Dist. RMN / © Christophe Fouin

1989: LE BICENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Après la célébration du centenaire du serment en 1889, la salle, tombée dans l'oubli, se détériore rapidement malgré des entretiens réguliers.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on envisage même d'en faire une salle de ping-pong pour les questeurs du Sénat, alors logés au Château.

Le bicentenaire de la Révolution française fournit, en 1989, l'occasion de restaurer les lieux.

Les décors peints sont alors repris ainsi que les enduits en partie haute des murs périphériques. Le décor « ton pierre » avec faux-joints est remis à neuf. Les frises végétales encadrant la peinture de Merson sont recouvertes. Les soubassements et des murs sont peints en teinte lie-de-vin. Un revêtement en fibre naturelle est posé, collé sur l'ensemble du sol en ciment noir.

Le 20 juin 1989, le président de la République, François Mitterrand, prononce en direct de la salle du Jeu de Paume un long discours en public.

C'est l'un des temps forts des événements organisés pour la commémoration des 200 ans de la Révolution française.

Tous jurèrent et signèrent, un seul s'y refusa [...]. Ainsi fut adopté ce texte simple, simple mais décisif, puisqu'il marquait la rupture avec l'ordre ancien et qu'il annonçait au monde que désormais, le peuple français serait souverain en son royaume.

Extrait du discours de François Mitterrand, le 20 juin 1989

2021 - 2022 : UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

Malgré quelques interventions ponctuelles dans les années 2000, le bâtiment, ouvert au public beaucoup plus régulièrement, nécessitait d'importants travaux de restauration et de remise en valeur.

Après diagnostics et sondages préalables, la restauration du clos et couvert ainsi que des décors intérieurs, a été menée par Pierre Bortolussi, Architecte en Chef des Monuments Historiques, sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction du Patrimoine et des Jardins du château de Versailles.

Le chantier s'est déroulé durant 8 mois entre juillet 2021 et février 2022.

La période de référence qui a été retenue pour la restauration est celle de 1883 et de l'aménagement pour le musée de la Révolution française.

Le programme de revalorisation a consisté en :

- la réfection des enduits de la façade sur rue en plâtre et chaux
- la révision de la charpente et de la couverture en ardoises
- la restauration et mise en peinture des ensembles menuisés
- la restauration de la frise décorative périphérique, des inscriptions sur le mur sud et du décor à fausse-coupe de pierre
- la restauration et restitution des deux frises latérales à motifs végétaux situées de part et d'autres de la toile de Luc-Olivier Merson, disparues depuis la restauration de 1989 ;
- la peinture des murs et des soubassements sous la frise décorative dans un rouge pompéien, conformément à la teinte du projet d'Edmond Guillaume en 1883 ;
- la mise en peinture de la galerie, des structures bois, lambris et du plafond ;
- la restauration du sol ;
- la réfection des installations électriques avec ajout d'équipements événementiels
- le remplacement du système de sécurité incendie
- l'éclairage de mise en valeur de la salle (frise, monument à Bailly, tableau de Merson et inscriptions)

Afin d'améliorer l'accueil du public, la revalorisation du petit jardin mitoyen à la salle, par le service des jardins de Versailles, et la création, dans ce jardin, d'un accès et d'un sanitaire accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront réalisées d'ici l'automne 2022.

LES ENTREPRISES ÉTANT INTERVENUES SUR LE CHANTIER :

- **Maçonnerie – Pierre de taille**
ENTREPRISE CHAPELLE

- **Charpente bois**
CRUARD

- **Couverture**
COANUS

- **Menuiserie**
LES MÉTIERS DU BOIS

- **Décors peints**
ATELIER MÉRIGUET-CARRÈRE
MAISON DUREAU

- **Électricité / Courants faibles**
DELESTRE INDUSTRIES

- **Ventilation / Plomberie - Sanitaire**
IDEX

- **Peinture**
S.A.S. LACOUR ENTREPRISE

Le financement des travaux de restauration a bénéficié du soutien des élus de l'Assemblée Nationale - députés ou anciens députés. Cette souscription unique, lancée à l'initiative du Président de l'Assemblée Nationale, Richard Ferrand, met en lumière un lien historique, celui de la réunion des députés dans la salle du Jeu de Paume le 20 juin 1789 à la mobilisation des députés de la Cinquième République, en 2021.

Le château de Versailles remercie aussi les donateurs particuliers qui ont souhaité contribuer à la restauration de ce lieu symbolique pour la démocratie et l'histoire de France.

Cette restauration a également bénéficié des crédits du plan France Relance



LA RESTAURATION DES ŒUVRES PRÉSENTÉES DANS LA SALLE

La restauration de la grande toile de Luc-Olivier Merson et de l'intégralité du décor sculpté a été menée par le Direction du Musée National des châteaux de Versailles et de Trianon.

La toile du *Serment* marouflée (collée) sur le mur a souffert des mouvements que le mur a subis depuis son accrochage en 1883.

Les fissures de la paroi ont entraîné des déchirures verticales de la toile, rendues de plus en plus visibles au fil des années par l'encrassement général des lieux, notamment sur les bords de ces déchirures. Aussi la lecture de l'œuvre s'en trouvait assez perturbée.

Par ailleurs, la peinture présentait un aspect général assez voilé, dû à la fois à un chanci (microfissuration du vernis) de surface et à de la poussière prise dans le vernis.

La restauration, qui a duré environ 3 mois a été menée en plusieurs étapes : dépoussiérage général de la peinture ; test et mise au point d'un protocole de dégrassage et de retrait des repeints (des anciennes restaurations, notamment la dernière en 1989) ; dégrassage général ; retrait des repeints et mastics de restauration inadaptés (qui avaient viré) ; revernissage intermédiaire d'ensemble ; traitement des fissures avec masticage ; réintégration par retouche illusionniste des fissures et lacunes ponctuelles et atténuation des usures les plus gênantes.

La restauration a permis de faire disparaître les fissures très visibles, de dégrasser la scène pour lui rendre de la profondeur et une bonne lisibilité.

L'intervention a été menée sous la houlette de Sophie Deyrolle, pour le support par Ludovic Roudet et Eve Froidevaux, et pour la couche picturale par Sophie Deyrolle, Claire Boual, Carole Clairon-Labarthé, Cécile Gouton-Dellac, et Simona Vali.

Par ailleurs, **tous les éléments de décor sculpté** ont également fait l'objet d'opérations, réalisées par l'atelier de sculpture du château de Versailles (Sébastien Forst, Claudia Rubino).

Les vingt-deux bustes des députés étaient particulièrement encrassés et ont fait l'objet d'un nettoyage par compresses et vapeur dans l'atelier.

La statue de Bailly, quant à elle, a été restaurée sur place.

La dépose du coq en bronze de Cain a permis d'apprécier son réalisme puissant. Il a également fait l'objet d'un nettoyage et d'une consolidation de son socle.

POUR ALLER PLUS LOIN

UN PODCAST ORIGINAL

À l'occasion de cette restauration, le château de Versailles propose un podcast inédit. Sous forme de fiction, il retrace la création du musée de la Révolution française en 1883 et le travail du peintre Luc-Olivier Merson chargé par la III^e République de parachever le travail de David pour orner la salle du Jeu de Paume.



Le récit propose une immersion dans la salle du Jeu de Paume le 20 juin 1883, jour d'inauguration du musée de la Révolution française. Au cours d'un dialogue imaginaire entre Luc-Olivier Merson et un journaliste, on découvre comment le peintre a pu restituer la toile commencée par Jacques-Louis David, et laissée à l'état d'ébauche ; et comment il a pu rester fidèle aux souhaits du « Maître ».

Merson, que rien ne prédestinait à marcher dans les pas de David, entre dans l'histoire de la salle du Jeu de Paume en livrant la toile achevée pour le nouveau musée.

Le dialogue fictif des deux hommes est suivi du discours prononcé par Jules Ferry lors de l'inauguration du musée de la Révolution française ; un discours encensé et largement repris dans la presse de l'époque.

Une production château de Versailles disponible sur toutes les plateformes de podcasts : Apple, Spotify, Deezer, Google Podcasts, ..., sur l'émission *Le podcast du château de Versailles*, sur la chaîne Youtube du château de Versailles et sur le site Internet du château de Versailles : www.chateauversailles.fr

LES COULISSES DU CHANTIER EN VIDÉO

Une vidéo, publiée au moment de la réouverture de la salle au public, permettra de découvrir en détails les travaux menés durant 8 mois : restauration des décors peints, nettoyage des bustes et de la statue de Bailly... Un intérêt particulier sera également porté à la toile de Luc-Olivier Merson, à son histoire et à sa restauration.

Aux images du chantier seront associées les interviews des principaux intervenants de cette restauration architecte, conservateurs, restaurateurs...

La vidéo sera disponible sur la chaîne YouTube du château de Versailles.

À DÉCOUVRIR AU CHÂTEAU DE VERSAILLES

En parallèle de la visite de la salle du Jeu de paume, le public peut également découvrir en visite guidée les salles de l'attique Chimay consacrées à la Révolution Française. C'est là qu'est présentée l'esquisse du *Serment* par David, ainsi que certaines études pour les portraits de députés.

Situé au-dessus de l'appartement de la Reine, l'attique Chimay a été créé lorsque Louis-Philippe décide de transformer le château de Versailles en un musée « dédié à toutes les gloires de la France ». Cet espace présente des œuvres illustres retraçant l'histoire de France de la Révolution au Consulat. Ces salles ont bénéficié en 2020 d'une restauration, d'une mise en lumière et d'un réaccrochage entièrement repensé.

Agenda des visites guidées, renseignements et réservation :

www.chateauversailles.fr

EN VISITE VIRTUELLE

Une visite virtuelle en 360 degrés permet de parcourir l'attique Chimay et d'y découvrir en déambulant librement les salles dédiées à la Révolution française et à la période de la Convention.

<https://www.chateauversailles.fr/resources/360/napoleon/index.html>

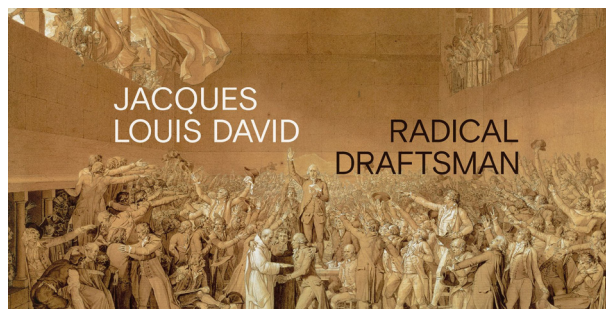
LE SERMENT DU JEU DE PAUME ET DAVID, À L'HONNEUR À NEW YORK EN 2022

Le Metropolitan Museum of Art (MET) présente la première exposition consacrée à David, dessinateur.

Près d'une centaine d'œuvres provenant des collections du MET et de collections publiques et privées, américaines ou étrangères, certaines jamais prêtées ou récemment découvertes sont rassemblées. Des œuvres de nombreux musées français (Louvre, Petit Palais, Musée Carnavalet, Musée de la Chartreuse de Douai...) sont présentées et permettent d'explorer cette facette essentielle de l'artiste.

En effet, chez David, le dessin est préalable à la peinture et lui permet de fixer ses idées pour la création de ses grandes compositions. Le public pourra ainsi découvrir son processus créatif depuis son origine.

Pour cette exposition le château de Versailles prête plusieurs œuvres de ses collections, notamment liées au *Serment du Jeu de Paume*, une œuvre qui a une place toute particulière et quasi mythique dans la carrière de l'artiste. Ainsi les visiteurs pourront découvrir le dessin préparatoire de David (celui exposé au Salon de 1791) ainsi que les croquis de son carnet d'études pour le Serment.



Jacques-Louis David: Radical Draftsman
Exposition du 17 février au 15 mai 2022
au MET, New York

Plus d'informations : metmuseum.org

Contact presse : communications@metmuseum.org